

FICHE RÉSIST

FICHE INFORMATIVE POUR PRÉVENIR ET LIMITER LES MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES CHEZ NOS TRAVAILLEURS(ES)

COVID-19

L'information contenue dans ce document ne remplace pas un avis médical. Si vous avez des questions, consultez Info-Santé 811 ou un(e) professionnel(le) de la santé.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

2025-10-17

PRINCIPAUX SYMPTÔMES

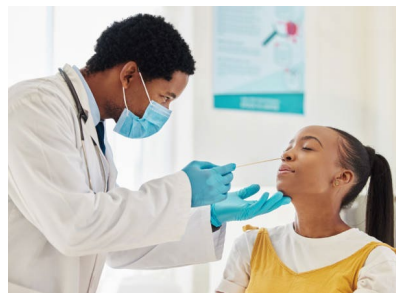
- Fièvre
- Toux
- Mal de gorge
- Essoufflement ou difficulté à respirer
- Perte soudaine de l'odorat avec ou sans perte de goût
- Symptômes additionnels : voir l'algorithme

PÉRIODE DE CONTAGIOSITÉ

- Débute 48 heures avant l'apparition des symptômes et se poursuit jusqu'à 10 jours après ou 21 jours pour les personnes immunosupprimées.

TRANSMISSION

- Principalement par contacts rapprochés (moins de deux mètres) et prolongés (plus de dix minutes).



MESURES POUR PRÉVENIR ET LIMITER LA PROPAGATION

PRÉCAUTIONS :

- Procéder à l'hygiène des mains fréquemment.
- Nettoyer et désinfecter les surfaces de contact.
- Garder une distance de deux mètres avec les autres et limiter les contacts.
- Recommandation de se faire vacciner.



RECOMMANDATIONS :

- Éviter les contacts avec les personnes vulnérables.

ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE :

- Pour le port du masque, se référer à l'algorithme.
- Tousser et éternuer dans le pli du coude ou le haut du bras en l'absence de papiers-mouchoirs.



MESURES POUR LE CONFORT

- Prendre un analgésique tel qu'acétaminophène (Tylénol®), en cas d'inconfort lié à la fièvre et **d'aucune contre-indication.**
- Favoriser une position de confort assise avec dos droit, demi-assise, tête surélevée pour dormir en présence de quinte de toux.

Pour en savoir plus

VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES...QUOI FAIRE ?

- Aviser votre gestionnaire.
- Se retirer du travail dès l'apparition des symptômes, si présence de fièvre, vomissements ou diarrhées.
Il est recommandé de prendre rendez-vous via **Clic Santé** pour passer un test de dépistage COVID PCR (non obligatoire) selon l'algorithme.
- Consulter un(e) professionnel(-le) de la santé, au besoin.
- Retourner au travail selon les consignes de l'équipe PRRBSST.

Si confirmation du diagnostic, vous devrez être en isolement à la maison pour 5 jours après le début des symptômes, ou 14 jours avec une condition d'immunosuppression.

Pour toutes questions rejoindre :

L'équipe des infirmières de prévention et réduction des risques biologiques liés à la santé et sécurité au travail (PRRBSST).
Composer le : 819 346-1110 ou le 1 844 819- 5757
Poste : 18053

Par courriel : infirmierepreventionsst.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec

